

par année, et place à la Réserve une somme de \$10,000 ce qui porte ce Fonds à \$350,000.

L'attention spéciale de ce bureau est dirigée vers l'importance vitale de l'érection d'une Réserve, que notre ambition légitime est de porter à 50 pour cent de notre capital; quelques années d'un commerce libre de paniques permettront, nous l'espérons, la réalisation de ce projet.

Les agences ont été inspectées minutieusement durant l'année; nous notons un accroissement important de leur chiffre d'affaires et leurs rendements sont bons.

Nous sommes heureux de reconnaître les bons services rendus à l'administration par les divers employés et officiers de cette institution; leur fidélité et assiduité a contribué largement à faciliter le succès de nos opérations.

Le montant des profits réalisés rencontrera, nous l'espérons, la satisfaction générale des actionnaires: prenant en considération la dépression du commerce et l'état de stagnation qui a existé sur les affaires durant l'année qui vient de s'écouler, ce résultat est passable.

JACQUES GRENIER,
Président

Montréal, 1er mars 1889.

ÉTAT GÉNÉRAL, JEUDI SOIR, 28 FÉVRIER, 1889

DÉBIT.

Billets de la banque en circulation.....	\$833,284.00
Dépôts ne portant pas intérêt	1,354,857.02
Dépôts portant intérêt.....	2,286,849.26
Balance due aux autres banques ou banquiers...	26,901.13
Capital.....	\$1,200,000.00
Fonds de réserve.....	350,000.00
Profits et pertes	66,592.50
Dividende No. 86 payable le 4 mars 1889....	36,000.00
Dividendes non réclamés.....	5,223.16
	1,657,815.67
	\$6,159,507.08

CRÉDIT

Espèces.....	73,976.42
Billets de la Puissance.....	440,415.00
Billets et chèques d'autres banques incorporées dans la Puissance.....	226,318.85
Balance due par les autres banques.....	57,113.86
Prêts à demande sur actions et autres valeurs publiques.	529,482.06
Immédiatement réalisables.	\$1,327,306.19
Prêts et escomptes courants.	\$4,600,709.60
Billets en souffrance garantis	22,083.95
Billets en souffrance non-garantis.....	17,412.37
Hypothèques et jugements..	99,244.53
Biens fonciers.....	38,305.70
Edifices de la banque.....	54,444.74
	\$6,159,507.08

J. S. BOUSQUET,
Caissier.

Nous soussignés, auditeurs nommés à votre dernière assemblée générale annuelle, avons l'honneur de faire rapport qu'après avoir fait un examen complet et détaillé des livres et valeurs, en un mot après avoir pris connaissance de l'actif et du passif de la corporation de la Banque du Peuple, nous déclarons avoir

trouvé le tout tenu régulièrement et en accord avec l'état général de ses affaires ci-haut soumis.

P. P. MARTIN,
NOLAN DELISLE, Auditeurs.
Montréal, 1er mars 1889.

ADRESSE DU CAISSIER

Avant d'adresser la parole sur le relevé général du commerce de cette Province, depuis la dernière assemblée annuelle des actionnaires de cette Institution, je me permettrai quelques remarques additionnelles à titre d'informations au rapport des Directeurs et aussi certaines observations sur l'état général des affaires de cette banque qui vous est soumis, ce jour.

L'énergie de la direction et des administrateurs, comme résultat évident de la responsabilité de leur devoir, tend vers un même but, qui est celui de promouvoir les intérêts de cette institution et d'aider à son progrès légitime, et à l'agrandissement de ses opérations.

Pour y parvenir et faciliter le mouvement de l'avant, leur administration a compris l'urgence qu'il y avait d'établir cette banque sur un pied à la hauteur des besoins généraux du commerce de ses marchands, et de la mettre en position d'offrir des accommodations nombreuses et faciles.

Aussi la direction convaincue du bien pouvant résulter de l'extension de nos relations commerciales, en vue de l'accroissement de nos affaires n'a-t-elle laissé, durant cette année, échapper aucune occasion de le faire. Je suis heureux de pouvoir dire, que comme résultat de leur travail, nous sommes aujourd'hui en mesure de satisfaire aux exigences multiples des industries diverses et du commerce dans toutes ses branches.

Ceci a eu pour effet pratique, d'aller considérablement à l'augmentation matérielle du chiffre de nos affaires, que nous constatons dans le bilan; aussi nos dépôts sont maintenant de \$3,641,506.28, tandis qu'ils étaient de \$3,219,486.33 l'an dernier et nos prêts et escomptes au public qui étaient de \$4,784,673.53 sont aujourd'hui de \$5,169,687.98. Cette augmentation est due à la nouvelle clientèle que la Banque s'est faite au moyen des facilités commerciales qu'elle est en position d'accorder.

Les affaires de Banque, aujourd'hui comme toutes les autres affaires, sont soumises à beaucoup de compétitions et on ne peut espérer parvenir à un chiffre important de transactions sans offrir au public des avantages égaux à ceux offerts par nos concurrents.

Nous avons donc cette année, apporté une attention toute spéciale à l'extension de nos relations commerciales, j'ai la satisfaction de vous apprendre que nous avons dernièrement complété avec des Banques locales et étrangères, certains arrangements qui nous permettent d'émettre des mandats, lettres de change et lettres de crédit, payables dans presque toutes les parties du monde, d'acheter vendre ou collecter les valeurs étrangères et de faire aucunes transactions, soit sur ce marché, soit sur les marchés étrangers, avec autant de facilités et avantages qu'aucune autre Institution.

En somme quoique le résultat des opérations, n'ait point atteint la hauteur de nos espérances, l'année n'a pas été perdue et l'état général comparé avec une augmentation de circulation de dépôts, et d'avances au public, sur l'année précédente, tandis que les items dettes en souffrances et immeubles accusent une forte

réduction, et le montant de profits nets réalisés, a été de 10% pour cent de notre capital; ce résultat est assez satisfaisant si nous prenons en considération, la dépression générale qui a existé sur les affaires durant l'année qui vient de s'écouler.

REVUE DU COMMERCE

Le commerce dans toutes ses branches a été durant cette année très pauvre et son rendement peu satisfaisants, ce résultat a eu pour causes principales: la mauvaise température que nous avons eue, en second lieu l'état défavorable des chemins au trafic durant l'automne qui est cette saison de l'année où le commerce a le plus besoin de communications faciles pour activer sa marche.

L'année qui a commencé par un printemps tardif, suivi d'un été froid et d'un automne pluvieux s'est terminée par un hiver doux sans neige jusqu'à vers le 25 du mois de janvier. Les conséquences ont été un commerce de printemps passable, les ventes d'été calmes, sans vigueur où l'hésitation persistante du consommateur dans ses achats se laissait voir, craignant avec raison la récolte qui s'annonçait sous de tristes couleurs, un commerce d'automne interrompu matériellement par le mauvais état des chemins et les ventes d'hiver désastreuses.

La récolte en dépit des apparences et de l'influence contraire du temps, bien que mauvaise en beaucoup d'endroits a été bonne en moyenne, mais dans plusieurs parties de cette province son écoulement n'a pu se faire que partiellement, le mauvais état des chemins occasionné par les pluies torrentielles et incessantes de l'automne ayant rendu son mouvement impossible, seul dans les localités à proximité des voies ferrées, un déplacement d'une nuance plus active a eu lieu, mais encore beaucoup de foin et grains en ces lieux, vendus sur place, n'ont pu être expédié; donc l'effet de la récolte ne s'est pas encore fait sentir en entier sur le commerce qui pour cette raison est resté stagnant et sans vigueur.

Le volume des affaires a donc été beaucoup moindre, pour ces raisons, et son chiffre dans presque toutes les industries dénote une baisse considérable de rendements; l'effet, bien que général, a été plus désastreux dans certaines lignes qui ont accusé un calme prononcé de leurs ventes d'automne et d'hiver.

Durant les derniers mois, la collecte des crédits a été difficile à effectuer et les ventes ont été malheureusement faibles, ce qui a rendu la situation des marchands très gênante, de fait nous n'entendons que plaintes depuis quelques temps et un grand nombre de faillites ont eu lieu, ces épurations sont une conséquence inévitable de la dépression suivie et prolongée des affaires.

En somme le public commerçant a ajouté bien peu au capital de l'an dernier et les espérances d'un commerce profitable, qu'on avait d'abord conçues au commencement de cette année, ont été déçues par l'imtempéries des saisons.

Cependant, les résultats en général quelque peu satisfaisants, auraient soutenu de circonstances et d'éléments défavorables, pu avoir des conséquences plus désastreuses. Les effets d'une crise que la stagnation prolongée menaçait de faire sévir ont été atténués par la légère importation des marchands de gros et la prudence apportée dans leurs achats; cette sage administration de leur part a localisé l'orage aux opérations du négociant imprudent et soulagé la situation.

Les marchands de gros eussent-ils, en prévision d'un commerce d'automne actif, que les débuts du printemps, d'ailleurs, semblaient indiquer devoir être très brusques, acheté beaucoup, se seraient trouvés dans une angoisse d'une situation difficile et les conséquences auraient été sérieuses, car de grands achats eussent créé des remises considérables que l'inanition des ventes aurait rendues difficiles à rencontrer. Heureusement que la diminution dans le chiffre des ventes a été contrebalancée par un équivalent dans les achats et les paiements ont été par eux rencontrés d'une manière satisfaisante.

Le marchand-détailleur avec un petit capital, reposant sur une rentrée prompte de ses ventes pour faire face à ses engagements, a été pris en défaut et sévèrement éprouvé, de fait qu'un grand nombre ont succombé sous la pression des échéances.

D'après les statistiques émises par nos agences mercantiles les faillites de l'année ont été plus considérables que celle de l'année précédente quoique le volume d'affaires ait été moindre pour cette province; son augmentation en nombre a été de 22% et en passif que 10%, ce qui démontre que pour la plupart, les marchands avec un petit capital ont été poussés au pied du mur.

Le total des grains et produits agricoles expédiés par le port de Montréal, a été aussi considérablement moindre que celui de 1887 d'après le rapport du bureau de commerce. De ces articles le blé accusa la plus grande réduction étant tombé de 9,000,000 de minots en 1887 à 2,000,000 en 1888, la quantité de pois et d'avoine a également diminué de 2,000,000 de minots, en somme l'exportation des grains qui avait atteint 12,000,000 de minots en 1887 a été réduits à 6,000,000 en 1888.

Il est assez difficile de se rendre exactement compte d'une pareille diminution, n'ayant point de statistiques précises de la production agricole de ce pays nous avons tout raison de croire qu'elle a eu pour causes principales, la mauvaise récolte en blé et ensuite l'imtempéries des saisons qui a retardé la distribution générale des grains.

De même l'exportation des produits de la laiterie ne supporte pas la comparaison de l'année précédente, il est bien vrai que le fromage s'est maintenu à peu près dans le même chiffre, mais le beurre accuse une diminution de 60%. La baisse dans la production des beurres a été telle durant les cinq dernières années que cet article menace de devenir avant peu un article d'importation.

Ce produit, cependant, serait aujourd'hui, la source d'un grand revenu si les cultivateurs voulaient lui donner une attention spéciale et le fabriquer d'une qualité meilleure, afin qu'il puisse reprendre sa place sur les marchés étrangers où les beurres supérieurs du Danemark et de l'Irlande l'ont succédé.

LA MARCHANDISE SÈCHE

La marchandise sèche a peut-être été le commerce le plus éprouvé, car ses ventes ont été faibles et les faillites nombreuses. Cette branche est dans un état déplorable et à moins qu'un changement radical soit effectué bientôt dans son mode d'acheter et de vendre dès désastres nombreux sillonneront le bilan des marchands nombreux. Sillonneront le bilan des marchands chaque année. Deux causes expliquent l'état actuel et même quelque peu alarmant de ce commerce, ce sont les crédits illimités et le surplus de marchandises qui obère le